



Formations Continues interuniversitaires

CAS

EN MANAGEMENT
HUMAIN

OCTOBRE À JUIN

4 UNIVERSITÉS POUR PRÉPARER
LES MANAGERS AUX DÉFIS CONTEMPORAINS



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FRIBURG



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



DEPUIS 2008

10 ANS D'EXPÉRIENCE

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES MANAGERS

NOTRE DÉMARCHE AU SERVICE DE NOTRE VISION

- **Quatre universités romandes partenaires** dans un même programme
- Jalons d'**une pratique de qualité**
- **Expérimenter** des perspectives **innovantes** avec des **méthodes éprouvées**
- Rapprocher tous les jours un peu plus le **monde pratique** du **monde académique**
- Initier et faire vivre un **réseau d'expertises** et de savoirs crédibles et utiles pour la **communauté de professionnels**



OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- déterminer les composantes d'un **leadership** efficace lié à la **prise de décision** ;
- redécouvrir l'attitude philosophique, les **techniques de conceptualisation et de problématisation** ;
- s'approprier les clefs de **gestion d'une équipe** et développer leur **potentiel créatif** ;
- analyser les **interactions culturelles** dans les situations, identifier les **compétences interculturelles et instruments** permettant de les développer ;
- gérer des **conflits et négociations** en utilisant des outils et approches spécifiques ;
- mesurer les enjeux de la **gestion du changement stratégique**, piloter une transformation, appréhender les **facteurs de succès** du changement organisationnel ;
- cerner les pratiques organisationnelles favorisant la **motivation** et la **mobilisation**, implanter des pratiques dans ce sens.

PUBLIC

Cadre responsable d'équipes d'entreprises privées, publiques ou internationales, consultant audit, conseiller (etc.), manager dans le domaine des RH cherchant à se former sur les dimensions humaines de son activité.

NOS MÉTHODES

Sessions de cours

Le programme est organisé en sessions de 2,5 jours, une à deux fois par mois. Les cours ont généralement lieu soit les lundis, mardis et mercredis, soit les jeudis, vendredis et samedis. Les modules sont organisés dans les locaux des 4 universités.

Les cours sont animés en français. Toutefois, de nombreuses lectures étant en anglais, une bonne maîtrise de cette langue est demandée.

Évaluation

Chaque module est sanctionné par une évaluation souvent en lien direct avec la pratique professionnelle qui peut être :

- individuelle et/ou collective ;
- écrite et/ou orale ;
- réalisée «en présentiel» sous surveillance et/ou à domicile à rendre dans un délai de 30 jours après le dernier jour de cours.

Le système de notation est le suivant :

- de 0 à 6 (0=fraude ou plagiat) ;
- par ¼ de point ;
- note minimum de validation pour acquisition des ECTS = 4.

Le **CAS en Management humain compte un total de 20 crédits ECTS, soit 600 heures : 200 heures d'enseignement et environ 400 heures de travail personnel (lectures, travaux, etc.).**

Les crédits ECTS ne sont octroyés que si le participant répond aux conditions d'évaluation définies dans le règlement d'études du programme.

Mesure de la qualité de notre formation

Évaluation des enseignements sous la forme d'un questionnaire de satisfaction.

Ajustement de la forme et des contenus intégrant les recommandations des étudiants et des intervenants.

Proximité et disponibilité de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME

CRÉDITS ECTS | EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEM |

Système de mesure de la charge de travail que doit fournir le participant pour atteindre les objectifs de formation du programme.

1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de travail

soit 8 à 10 heures de cours + 20 heures de travail personnel (lectures, travaux d'évaluation, etc.).

Les crédits ECTS offrent une meilleure lisibilité européenne des programmes d'études et facilitent la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre.

PROGRAMME 10 MODULES OBLIGATOIRES

Dates et descriptifs disponibles sur www.mrhc.ch

7 MODULES

du **CAS en Management Humain**

- 301 | Leadership et prise de décision
NEUCHÂTEL
- 302 | Questions philosophiques du management
FRIBOURG
- 303 | Travailler en équipe : performance, créativité et interdisciplinarité
NEUCHÂTEL
- 304 | Management interculturel et gestion de la diversité
FRIBOURG
- 305 | Gestion de conflit et négociation
GENÈVE
- 306 | Accompagner une transformation organisationnelle
GENÈVE
- 307 | Motivation et mobilisation
GENÈVE



3 MODULES

choisis parmi ceux du **CAS en Gestion des Carrières** et/ou du **CAS en Ressources Humaines**

- 201 | Évolution de carrière : théories et concepts
LAUSANNE
- 202 | Coaching : concepts, méthodes et critiques
LAUSANNE
- 203 | Séminaire d'étude de cas
LAUSANNE
- 204 | Les bilans de compétences
LAUSANNE
- 205 | Santé au travail et pathologies
LAUSANNE
- 206 | Réintégration au travail
LAUSANNE
- 207 | Outplacement
LAUSANNE
- 101 | Fonction Ressources Humaines
GENÈVE
- 102 | Stratégie, structure et gestion RH
GENÈVE
- 103 | Recrutement et sélection
NEUCHÂTEL
- 104 | Gestion des compétences
FRIBOURG
- 105 | Gestion et conception de la formation
GENÈVE
- 106 | Qualité de vie au travail
GENÈVE
- 107 | Les outils de l'innovation pour promouvoir des projets RH et gérer le changement
GENÈVE

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Master universitaire ou d'un titre jugé équivalent et de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine du management humain. Admission sur dossier : Bachelor ou titre jugé équivalent assorti d'une expérience professionnelle pertinente.

La priorité est donnée aux candidats ayant de l'expérience et un solide projet professionnel dans le domaine du management humain.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le Comité Scientifique.

OBTENTION DU TITRE

Formations courtes, Formations longues :
des formules adaptées aux besoins de chacun

CAS en Management Humain

Le Certificate of Advanced Studies en Management Humain est décerné aux candidats ayant réussi l'ensemble des évaluations du CAS en MH.

MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières mention «Management Humain»

Pour obtenir le MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières, mention «Management Humain», les titulaires du CAS en Management Humain doivent réussir l'ensemble des 7 modules du DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières et présenter un travail de mémoire de 10 crédits ECTS dans un délai de 4 ans au maximum à compter de l'obtention du CAS en Management Humain.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le Comité Scientifique.

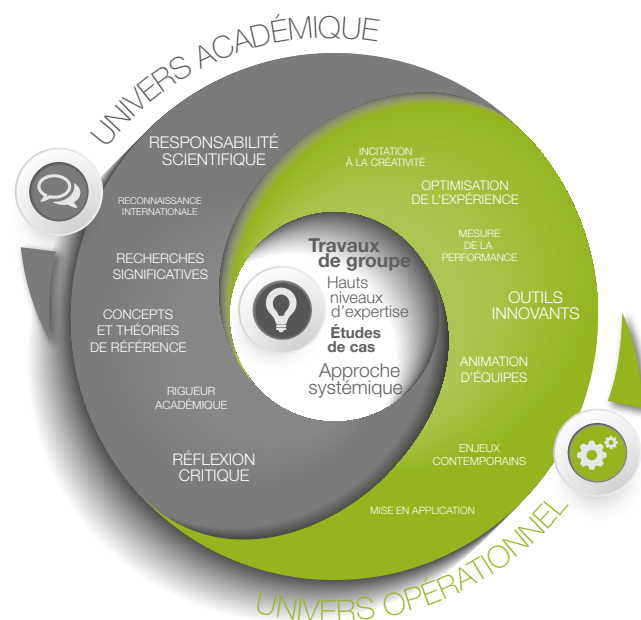
Coût de l'inscription au DAS en MRH et Carrières : CHF 9'900.-

Coût du travail de mémoire : CHF 2'000.-

TÉMOIGNAGE

Ce programme a représenté pour moi un gros challenge et investissement (personnel, temps, matière grise), en même temps qu'une bouffée d'air frais. Ça a été un moment de partage très riche avec les autres étudiants, des rires, une grosse dose de travail et des difficultés partagées. Tout ceci a créé des liens forts qui perdurent après la formation.

Virginie, People Partner Europe, Box, London, Royaume-Uni.



MAS EN MANAGEMENT, RESSOURCES HUMAINES ET CARRIÈRES = 60 ECTS = DAS + CAS + MÉMOIRE

30 ECTS	Enseignement obligatoire : 6 modules + 1 travail collectif interdisciplinaire	TRONC COMMUN	Programme interdisciplinaire	DAS janvier à septembre
20 ECTS	L'étudiant choisit 1 option parmi les 3 proposées : 7 modules obligatoires + 3 à choisir dans les deux autres filières	OPTIONS DE SPÉCIALISATION AU CHOIX	Ressources Humaines Management Humain Gestion des Carrières	CAS octobre à juin
10 ECTS	Mémoire de fin d'études			juin à janvier



INFORMATIONS PRATIQUES

CANDIDATURE

Le bulletin d'inscription mentionnant les modules à option choisis doit être retourné accompagné d'un dossier de candidature à l'administration du programme :

- CV
- Lettre de motivation (explicitant le projet professionnel)
- Copie des diplômes obtenus
- Copie des certificats de travail
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie de la carte AVS
- 1 photo passeport en format numérique Jpg
(critères photographiques disponibles sur www.mrhc.ch/faq)
- Éventuelles demandes d'équivalence avec pièces justificatives

Une lettre de recommandation de l'employeur est souhaitable.

En cas de besoin, le dossier peut être complété par un entretien.

DÉLAI D'INSCRIPTION | 31 MAI

Les dossiers sont traités par ordre de réception. Au-delà du délai, les candidatures sont étudiées en fonction des places disponibles.

FINANCE D'INSCRIPTION | CHF 9'900.-

Le paiement de l'écolage s'effectue de la manière suivante :

- dès réception de la lettre d'acceptation au CAS en MH, un acompte de CHF 1'000.- est demandé pour garantir la place ;
- le solde des frais d'inscription, CHF 8'900.- sera réglé avant le début de la formation. Un paiement en plusieurs fois est possible sur demande écrite adressée à l'attention du Comité scientifique.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DIRECTION

Thomas STRAUB, professeur en management international, Faculté d'économie et de management, Université de Genève. Directeur du comité scientifique, responsable du Programme Interdisciplinaire, représentant de l'Université de Genève.

Adrian BANGERTER, professeur en psychologie du travail, Institut de psychologie du travail et des organisations, Université de Neuchâtel. Responsable de la spécialisation Management Humain, représentant de l'Université de Neuchâtel.

Jérôme ROSSIER, professeur en psychologie du conseil et de l'orientation, SSP, Université de Lausanne. Responsable de la spécialisation Gestion des Carrières, représentant de l'Université de Lausanne.

Éric DAVOINE, professeur en gestion des ressources humaines et des organisations, SES, Université de Fribourg. Responsable de la spécialisation Ressources Humaines, représentant de l'Université de Fribourg.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Yves EMERY, professeur, responsable de la chaire «Management public / Ressources Humaines», Institut des Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne.

Étienne BOURGEOIS, professeur, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Erwan BELLARD, docteur ès sciences économiques et sociales, collaborateur scientifique chargé de la promotion des travaux de mémoire, Faculté d'économie et de management, Université de Genève.

Tanja WRANIK, docteur en psychologie, psychologue du travail et des organisations, FSP.

Emmanuel ROSSI, Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC), Genève.

Guy SUCHET, Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), Association des professionnels en ressources humaines Genève (HR Genève).

Daniel CORDONIER, docteur en psychologie, vice-président de la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle universitaire et de carrière (CDOPU).

COORDINATION

Nadine BAGUÉ, responsable pédagogique, Faculté d'économie et de management, Université de Genève.

Eloïse BURNET, responsable administrative, Faculté d'économie et de management, Université de Genève.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

mrhc@unige.ch

+ 41 (0)22 379 81 21 / 23

Formations Continues Interuniversitaires en MRHC

GSEM Executive

Université de Genève

Boulevard du Pont-d'Arve 40

1211 Genève 4

www.mrhc.ch

Fribourg



Genève



Lausanne



Neuchâtel





BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir en lettres majuscules et cases à cocher

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame Monsieur

Nom

Prénom (s)

Nom de jeune fille

Date de naissance (jour/mois/année)

Nationalité Suisse : oui non

Canton

Autre nationalité

Profession

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Entreprise / Institution

Adresse

NP / Ville / Pays

Téléphone

E-mail

COORDONNÉES PRIVÉES

Adresse

NP / Ville / Pays

Téléphone

E-mail

Adresse pour l'envoi postal (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Adresse e-mail pour l'envoi de messages (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Adresse pour la facturation (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Numéro AVS [][][] . [][][][] . [][][][][] . [][][]

Si vous n'avez pas de numéro AVS, notre université devra en demander un ; merci de remplir les informations suivantes pour le cas où vos données d'identification (nom, prénom, date de naissance) ne seraient pas uniques dans le système d'information suisse :

Nom du père

Prénom du père

Nom de la mère

Prénom de la mère

← Suite du bulletin au dos

ÉTUDES ANTÉRIEURES

Avez-vous déjà été immatriculé dans une haute école suisse : oui non

Numéro matricule suisse (SIUS) [][][][][][][][][][][][][][]

Si vous n'êtes pas en mesure d'indiquer votre numéro de matricule veuillez indiquer le nom de la dernière haute école que vous avez fréquentée en Suisse. Cette information nous permettra de retrouver votre numéro de matricule.

NIVEAU DE FIN D'ÉTUDES

Certificat Fédéral de Capacité (CFC) Maturité professionnelle

Maturité générale / Baccalauréat (secondaire)

Bachelor/Master des Hautes Écoles Spécialisées/ Hautes Écoles Pédagogiques

Bachelor/Master/Doctorat des Universités, Écoles Polytechniques Fédérales

Autre

PLUS HAUT TITRE UNIVERSITAIRE OBTENU

Université

Localité / Ville / Pays

Type de titre :

Baccalauréat université Maîtrise universitaire

Certificat complémentaire Doctorat

Intitulé exact du titre obtenu

Année début Année fin

Nbre de semestres Nbre de crédits ECTS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

(plusieurs réponses possibles)

recommandations personnelles

mon entreprise

un professionnel de la formation / orientation

une annonce dans un journal. Si oui, lequel :

une brochure / prospectus / affiche / catalogue des offres de formation

continue de l'Université de Genève

le site internet de la formation continue de l'Université de Genève www.unige.ch /formcont

un autre site, si oui, lequel : www

renseignements directement auprès de l'Université de Genève

un e-mail annonçant la formation

lors d'une foire, d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'Etudiant), si oui, lequel :

.....

Autre

Autres expériences de formation continue au cours des 2 dernières années :

(merci de considérer tous types de formation, y compris séminaires, colloques, conférences, débats, etc.)

Aucune autre expérience de formation continue

Combien de formations d'une journée ou moins (≤ 8 heures).....

Combien de formations de plus d'une journée (≥ 8 heures)

Combien de formations diplômantes (Certificat / Diplôme / Master of Advanced Studies, etc.) :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

oui à 100% oui à temps partiel, taux d'occupation :%

non, car vous êtes :

en recherche d'emploi en congé formation à la retraite

autre, précisez :

Si vous n'exercez actuellement pas d'activité professionnelle, merci de répondre à l'ensemble des questions suivantes en vous référant au dernier poste occupé.

Fonction (titre du poste) :

Position hiérarchique :

Indépendant Cadre supérieur Cadre intermédiaire Employé

Secteur d'activité :

Activité indépendante ONG

Administration publique ou para-publique Organisation européenne

Association Organisation internationale Entreprise privée

Taille de l'entreprise :

1 personne 2 à 10 personnes 11 à 50 personnes

51 à 100 personnes 101 à 500 personnes 501 à 1000 personnes

plus de 1000 personnes

ÉTAT CIVIL

Les quatre questions suivantes sont facultatives mais utiles pour connaître la situation de nos étudiants. Les données sont traitées de manière strictement anonyme et uniquement à des fins statistiques.

célibataire marié pacsé divorcé séparé veuf autre

Nbre d'enfants :

Lieu de naissance (Pays, Canton si Suisse ; Département si France) :

Remarques :

INSCRIPTION

CAS EN MANAGEMENT HUMAIN

Je souhaite participer au CAS en Management Humain

Choix des trois modules à option

(indiquer les numéros des modules) : _____

Frais d'inscription au CAS en Management Humain : CHF 9'900.-

Conditions de paiement CAS MH

Le paiement de l'écolage s'effectue de la manière suivante :

> dès réception de la lettre d'acceptation au CAS en MH, un acompte de CHF 1'000.- devra être payé pour garantir la place.

> le solde des frais d'inscription, CHF 8'900.- sera payé au début de la formation.

Un paiement en plusieurs fois est possible sur demande écrite adressée à l'attention du Comité scientifique.

Abandon - modalités d'annulation et d'abandon

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du programme, 10% des frais d'inscription sont dus. A moins de 30 jours du début du programme, 50% des frais d'inscription sont dus. Dès le 1^{er} jour de formation, l'intégralité des frais d'inscription est due.

Les demandes d'annulation et d'abandon doivent être formulées par écrit.

Je soussigné(e).....
déclare avoir lu et compris les conditions de paiement et les modalités d'annulation et d'abandon du CAS en Management Humain. Par ma signature, je m'engage à respecter ces conditions.

Date : Signature :